



Avarie sur toiture immeuble...qui doit payer?

Par **kiva**, le **27/08/2009** à **21:49**

Bonjour,

Je viens d'acquérir un petit studio situé sous les toits. Or première nuit de pluie, j'ai constaté une fuite à travers mon lambris.

Le problème, c'est que cet appartement fait partie d'un immeuble qui appartenait à un même propriétaire qui le revend à la découpe. Tous les appartement ne sont pas encore vendus et donc le syndic n'est pas encore créé.

A qui revient-il de payer les réparations? et quels sont mes recours?